

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4040041

N/REF : 29/03/2024 10H43 C:263873 I:35102

V/Email reçu le Vendredi 29/03/2024 à 10H43

SELON DEVIS N° 4030056

MONSIEUR KARA MICHEL

**7 QUAI DU DRAC
38600 FONTAINE**

IMMEUBLE : 7 DRAC
7 QUAI DU DRAC
38600 FONTAINE

Fontaine, le 05 Avril 2024

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 7 DU DRAC - LOGEMENT DE M MICHEL KARA
TEL: 06 79664063

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4030056 du 29/03/2024 d un montant de
398.53€TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M MICHEL KARA
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEPOSE DU MEUBLE VASQUE
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE CUIVRE DU LAVABO PAR DU
MULTICOUCHE SUR 1.5ML
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
REPOSE DU MEUBLE VASQUE
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS
NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LA REPRISE DU CAISSON CARRELE ET DE
L'HABILLAGE BAC A DOUCHE

NOTRE INTERVENTION DU 02/04/24

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait
nous agissons par sondages et recherches successives.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4040041

La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	362,30	362,30
	TOTAL H.T.		362,30
	T.V.A. a 10,00%		36,23
	TOTAL T.T.C.En EURO		398,53

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN